

## Compte rendu de la réunion du 3 juillet 2013

Présents : 12 conseillers

Absents excusés : PRODEL Frédéric – COURNIL Frédéric– DARGERIE Alain

Date de la convocation : 24 juin 2013

Secrétaire de séance : BOYER Evelyne

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

### Rythmes scolaires 2013-2014

Les temps de travail des personnels employés à l'école et à la cantine vont être modifiés à partir de la rentrée pour prendre en compte les nouveaux horaires d'école et les temps péri-scolaires. A midi, pendant qu'un groupe d'enfants sera à la cantine, les autres enfants seront en temps périscolaire et pris en charge par deux personnes de la commune et une employée de la communauté de communes.

Le conseil accepte ces modifications par 11 voix pour et une abstention.

### Révision du loyer de la Poste

Il passera de 2640,08€ à 2679,08 € annuels. Accord du conseil.

### Maison de retraite de Chabignac

La maison de retraite a toujours été gérée par un syndicat intercommunal dans lequel chaque commune était représentée par 3 délégués. Or depuis plusieurs années, ce mode de gestion n'est plus autorisé. L'établissement aurait dû passer soit sous statut hospitalier soit géré par un CCAS. Lors des réunions avec M. Le Sous Préfet, les élus ont préféré confier la gestion au CCAS de Chabignac (commune d'implantation du bâtiment). Chaque commune du canton doit maintenant délibérer pour demander l'adhésion de l'EHPAD au CCAS de Chabignac à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014. Accord du conseil.

### Recensement de la population

Il aura lieu en début d'année 2014. Le conseil donne l'autorisation au maire pour recruter un coordonnateur communal.

### Jurés d'assises

Le tirage au sort doit être fait avec la commune de Lascaux – deux électeurs de Vignols et un de Lascaux. Les personnes seront prévenues par la mairie.

### Travaux église

La 1<sup>er</sup> étude fait apparaître un montant global des travaux s'élevant à 563 561,18 € HT. Les travaux se dérouleront sur plusieurs années. Des modifications sur cette étude sont envisagées afin de valoriser cet édifice.

### Questions diverses :

Gérard Petit fait part de l'achat d'un nouveau photocopieur et un nouvel ordinateur pour la mairie.

Suite à la demande d'envoi des convocations par mail proposée par un conseiller, les intéressés transmettront leur adresse à la mairie.

Bulletin municipal : il devra être diffusé avant le 1<sup>er</sup> septembre.

### **INFORMATION : Permanences de la mairie du 05 août au 25 août 2013**

La mairie sera ouverte le lundi, mardi, jeudi, vendredi le matin de 9h à 12h. Elle sera fermée tous les samedis du 20 juillet au 1<sup>er</sup> septembre 2013.